COMITE DE DIRECTION
REUNION DU 6 JANVIER 2020 - PUYMOYEN

Présences :
Président : ENNJIMI Saïd,
Mmes BARROT Pierrette, HEBRE Valérie, MM. AUGEY Claude, BASQ Stéphane, BONNET Jean-François, BOUDET Alexandre, BROUSTE Gérard, CARRARETTO Daniel, DANTAN Jacques, DAUPHIN Jean Louis, FILHASTRE Hervé, FRADIN Karim, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUIGNARD Daniel, LADRAT Bernard, MARTIN Alain, MIREBEAU Pascal, RABAT Luc, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, TINGAUD Pascal, WAILLIEZ David (représente Philippe LAFRIQUE).

Excusés : MM. COMBARET Christian, LAFRIQUE Philippe, LAPORTE FRAY Bernard, LEONARD Frédéric, MASSE Pierre, MATTENET Patrick.

Assistent : Mmes Béatrice MATHIEU, Marie-Laure NADAL, MM. Jean-Paul ALLONGUE, Henri BEGA, Gilles BOUARD, Gérard CHEVALIER, Saïd EL MOUFAKKIR, Timothée JOHNSON, Eric LACOUR (représente Patrick MATTENET), Eric LESTRADE, Philippe OYHAMBERY, Maurice PORTES, Vincent VALLET.

Ouverture de la séance par le Président de la Ligue, Saïd Ennjimi

Le Président accueille l'ensemble des participants et les remercie de leur présence. Il adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à l'ensemble des personnes présentes.

Carnet

Les membres du Comité de direction adressent leurs condoléances à la famille et aux amis de Monsieur Roger RIVES ancien Président de la CRA Aquitaine et ancien arbitre international et de M. Jean DUTREY, grand défenseur du football entreprise et figure emblématique du football girondin notamment au sein des Chèques Postaux, décédés récemment.

Homologation

Homologation des comptes rendus des réunions du Comité de direction des :

- 21 octobre 2019 (une voix contre ; M. Frédéric Léonard)
- 23 octobre, 19 novembre et 5 décembre 2019

Pris note des courriels reçus ce jour de Frédéric et Joël Léonard.

Intervention du Président

Coupe de France – 1/32èmes de finale des 4 et 5 janvier 2020 – retour sur la qualification des 3 clubs néo-aquitains qui se sont brillamment qualifiés pour les 1/16èmes de finale, Angoulême Charente, Pau FC et les Girondins de Bordeaux.

Des remerciements sont adressés à l'ensemble des salariés et bénévoles de la Ligue et du district local qui ont participé activement à la réussite de l'organisation du match Trélissac / OM, la veille, au stade Beaublanc de Limoges.

Calendrier des Assemblées Générales Electives 2020 – Afin de donner suite à une exigence fédérale de positionner les dates d'Assemblées Générales des Ligues postérieurement au 30 juin 2020, L'Assemblée Générale élective de la LFNA, initialement prévue le 20 juin 2020 se tiendra le samedi 5 septembre 2020 à Cognac.

Les dates des assemblées électives des 12 districts seront également déplacées et auront lieu après le 6 juin 2020, date de l'Assemblée Fédérale.

Intervention de M. Guillaume B. (CNOSF) – A l'issue de cette intervention, le Comité de direction, après débat et vote, décide de confirmer sa décision de ne pas délivrer de licences joueur et arbitre à M. Guillaume B.

Indemnisation du Président de la Ligue : en vertu de l'article 13.8 des Statuts de la LFNA, le Comité de direction valide les modalités et le montant de la rémunération du Président conformément au vote des clubs lors de l'Assemblée générale financière du 9 novembre 2019. Le vote nécessite d'être validé à hauteur des 2/3 des membres du comité. 27 personnes présentes ou représentées (sur 31). Le président n'ayant pas pris part au vote, les 26 autres membres ont validé l'indemnisation.

Gestion de l'enveloppe du FAFA Emploi :

Les membres du Comité s'accordent à dire qu'un écart se creuse entre la vision du terrain et les possibilités qui sont laissées aux ligues dans la gestion de cette enveloppe. Le Comité apprécierait que la LFA lui laisse davantage d'autonomie et lui fasse confiance dans la gestion financière de ses aides.
Il est décidé en séance qu'une délégation régionale, conduite par plusieurs Présidents de districts, puisse rencontrer le Président et la secrétaire générale de la FFF pour leur exposer les projets d'amélioration du niveau global du football amateur en Nouvelle-Aquitaine.
Un courrier sera envoyé en ce sens au Président de la Fédération Française de Football.

Autres dossiers en cours :

Les sujets suivants seront portés à l'ordre du jour du séminaire des Présidents de districts le 18 février prochain.

- Dossier LFA : mutualisation des domaines d'activité au sein des Territoires.
  2 thèmes retenus par les sites pilotes : Le « Service aux clubs » et « la Communication »

- Evolution des parcs informatiques de la Ligue et des Districts : organisation à venir
- Opération « Bénévole du mois » non reconduite par la LFA en 2019/2020 = quel avenir au niveau régional et départemental ?

- Foot en milieu scolaire : Foot à l'école - Sections Sportives 1er cycle féminines et masculines - Sections Sportives 2nd cycle

- FAFA – quel fonctionnement ?

- Courriel envoyé par les Girondins de Bordeaux aux clubs de la LFNA.

Mouvements au sein des Commissions Régionales

C.R. Discipline : démissions de Joël Abela et de Damien Soupet.

C.R. Surveillance Opérations électorales : suite à la démission de Maurice Portes, Président de la commission, Monsieur Philippe Caloux, déjà membre de la commission, le remplace à ce poste.

C.R. Arbitrage : démission de Jean-Louis Rideau.

Ces modifications sont validées à l'unanimité des membres présents.

Compétitions

Après avoir pris connaissances des éléments qui leur ont été transmis, les membres du Comité de direction valident :

- les principes **d'accessions et rétrogradations en R1 et R2 Féminin** à l'issue de la saison 2019/2020 (annexe 1)

- la situation intermédiaire du **Statut des Jeunes** (annexe 2). Les clubs sont invités à se mettre en règle avant le 30 avril prochain afin d'éviter l'application des amendes prévues.

  Une **harmonisation des règlements départementaux** sur ce sujet est nécessaire afin que les clubs soient préparés à leur accession au niveau régional.

Le Président profite de cet échange pour, de la même manière, demander aux districts de travailler sur une harmonisation de leurs règlements en matière de **Statut des Educateurs**.

Ces deux points seront également portés à l'ordre du jour de la prochaine réunion des Présidents de districts.

Dates et lieux des finales des coupes régionales : en raison du calendrier des compétitions perturbé suite aux conditions météorologiques, la décision est reportée à date ultérieure.

Arbitrage – comparatif licences

David Wailliez remercie toutes les personnes qui œuvrent tous les jours à la promotion et à la fidélisation de l'arbitrage, et souligne notamment le travail important effectué au sein des districts.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

EVOLUTION DU NOMBRE D'ARBITRE DEPUIS DEUX SAISONS PAR LIGUES REGIONALES

Ligue	NOUVELLE-AQUITAINE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	2067	2055	2119	3,02%

Ligue	PAYS DE LOIRE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	1521	1460	1447	-0,90%

Ligue	CENTRE VAL DE LOIRE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	828	841	800	-5,13%

Ligue	CORSE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	95	89	70	-27,14%

Ligue	BOURGOGNE FRANCHE COMTE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	1138	1106	1068	-3,56%

Ligue	GRAND EST			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	3043	2912	2705	-7,65%

Ligue	MEDITERRANEE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	1136	1009	941	-7,23%

Ligue	OCCITANIE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	1950	1812	1820	0,44%

Ligue	HAUTS DE France			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	2540	2319	2242	-3,43%

Ligue	NORMANDIE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	1255	1205	1169	-3,08%

Ligue	BRETAGNE			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	1453	1477	1477	0,00%

Ligue	PARIS ILE DE France			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	2192	2187	2057	-6,32%

Ligue	AUVERGNE RHONE ALPES			
Critère	15/12/2017	15/12/2018	15/12/2019	EVOLUTION
Arbitres	2763	2583	2488	-3,82%

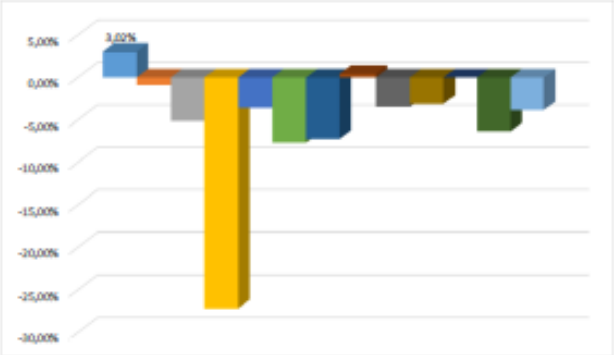

LIGUE	EVOLUTION
NOUVELLE-AQUITAINE	3,02%
PAYS DE LOIRE	-0,90%
CENTRE VAL DE LOIRE	-5,13%
CORSE	-27,14%
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	-3,56%
GRAND EST	-7,65%
MEDITERRANEE	-7,23%
OCCITANIE	0,44%
HAUTS DE France	-3,43%
NORMANDIE	-3,08%
BRETAGNE	0,00%
PARIS ILE DE France	-6,32%
AUVERGNE RHONE ALPES	-3,82%

Intervention de Gilles Bouard, Directeur Technique Régional

Gilles Bouard informe les président(e)s de district de la programmation, par la DTN, d'une réunion de présentation du schéma régional du Développement et de l'Animation des Pratiques (DAP) les 3 et 4 février prochain à Puymoyen, à laquelle ils seront directement conviés.

Suite à la récente réunion organisée avec les RTJ, il fait part aux membres du Comité de la nécessaire refonte des championnats de Jeunes et notamment les modalités d'organisation du Critérium Régional U13 (à l'issue de la compétition U13 à 8, plus d'accessions automatiques ; les équipes qui accèderont en U14 à 11 seront sélectionnées sur dossier et selon des critères prédéfinis).

Ce projet, qui devrait être présenté lors de l'Assemblée Générale de la LFNA de septembre 2020, est accueilli favorablement par les membres présents, notamment les Présidents de districts.

Il est rappelé que la compétition U19 R2 sera gérée au niveau départemental à compter de la saison prochaine (inter-districts possibles).

Tour de table

Maurice Portes, qui a participé à une réunion sur les finances du football, indique que les aides reversées au football amateur ne sont pas à la hauteur des sommes générées par le football professionnel ; Il souhaiterait avoir connaissance des réels montants et surtout de la répartition de ces aides venant du football professionnel vers le monde amateur.

Fin de réunion à 20h45

Le Président de la LFNA
Saïd ENNJIMI

Le Secrétaire Général
Luc RABAT

La présente annexe détermine uniquement le système d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2019/2020 pour le championnat R1.
La règlementation des compétitions féminines est reprise au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

CHAMPIONNAT R1

2019 2020	2 poules de 10 – 20 équipes
2020 2021	1 poule unique – 12 équipes
si aucune descente de D2 et aucune montée en D2	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 – (10) Si les Vainqueurs des Barrages* sont les 6èmes R1 – (2) Les équipes classées 7 à 10 sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 – (10) Si les Vainqueurs des Barrages* sont le 6ème R1 sur un secteur et le 1er R2 sur l'autre secteur – (2) L'équipe classée 6 vaincue du barrage est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 7 à 10 des deux poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 – (10) Si les Vainqueurs des Barrages* sont les 1ers R2 – (2) Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (10)

*Les matchs de barrage sont organisés entre l'équipe classée N°6 du championnat R1 secteur NORD contre l'équipe classée 1ère du championnat R2 secteur NORD, et entre l'équipe classée N°6 du secteur SUD contre l'équipe classée 1ère du championnat R2 secteur SUD.
Ils se dérouleront sur terrains neutres fixés par la Commission Régionale compétente

si aucune descente de D2 et 1 montée en D2	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 6 R1 sur la poule où le champion accède – (5) Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2 du même secteur – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 7ème R1 où le champion accède face au 1er de R2 du même secteur – (1) L'équipe classée 7 du secteur où le champion n'accède pas est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 8 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (6)
	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 6 R1 sur la poule où le champion accède – (5) Si le Vainqueur du barrage est le 1er R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 7ème R1 où le champion accède face au 1er de R2 du même secteur – (1) Les équipes classées 6 et 7 du secteur où le champion n'accède pas sont rétrogradées en R2 – (2) Les équipes classées 8 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (6)
	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 6 R1 sur la poule où le champion accède – (5) Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2 du même secteur – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 7ème R1 où le champion accède – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 6 R1 sur la poule où le champion accède – (5) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 7ème R1 où le champion accède – (1) L'équipe classée 6 du secteur où le champion n'accède pas est reléguée en R2 – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)

si aucune descente de D2 et 2 montées en D2	12 équipes Equipes classées de 2 à 6 R1 sur les deux poules – (10) Si les Vainqueurs du barrage sont les 7ème R1 face au 1er de R2– (2) Les équipes classées 8 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (6)
	12 équipes Equipes classées de 2 à 6 R1 sur les deux poules – (10) Si les Vainqueurs du barrage sont le 1er R2 d'un secteur et le 7ème R1 d'un autre secteur – (2) L'équipe classée 7 vaincue du barrage est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 8 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (6)
	12 équipes Equipes classées de 2 à 6 R1 sur les deux poules – (10) Si les Vainqueurs du barrage sont les 1ers de R2 face au 7ème R1 – (2) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)

si 1 descente de D2 et aucune montée en D2	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1er à 4ème R1 – (8) Meilleure équipe classée 5ème de R1 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 5ème R1 face au 1er de R2– (1) Si le Vainqueur du barrage est le meilleur 6ème R1 face au 1er de R2– (1) L'équipe plus mauvaise 6ème est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1er à 4ème R1 – (8) Meilleure équipe classée 5ème de R1 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er R2 face au plus mauvais 5ème R1 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le meilleur 6ème R1 face au 1er de R2– (1) L'équipe plus mauvaise 5ème est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1er à 4ème R1 – (8) Meilleure équipe classée 5ème de R1 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 5ème R1 face au 1er de R2 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 6ème R1 – (1) Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (10)
	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1er à 4ème R1 – (8) Meilleure équipe classée 5ème de R1 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au plus mauvais 5ème R1 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 6ème R1 – (1) L'équipe classée plus mauvaise 5ème est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (10)

si 1 descente de D2 et 1 montée en D2	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 5 R1 sur la poule où le champion accède – (4) Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion accède face au 1er de R2– (1) Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2– (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 5 R1 sur la poule où le champion accède – (4) Si le Vainqueur du barrage est le 1er R2 face au 6ème R1 où le champion accède – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2– (1) L'équipe classée 6ème R1 où le champion accède est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 5 R1 sur la poule où le champion accède – (4) Si le Vainqueur du barrage est 6ème R1 où le champion accède face au 1er de R2 – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas – (1) L'équipe classée 6ème R1 où le champion n'accède pas est rétrogradée en R2 – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)
	12 équipes Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1) Equipes classées de 1 à 5 R1 sur la poule où le champion n'accède pas – (5) Equipes classées 2 à 5 R1 sur la poule où le champion accède – (4) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion accède – (1) Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas – (1) Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (10)

si 1 descente de D2 et 2 montées en D2

12 équipes

Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R1 – (8)
Meilleure équipe classée 6ème R1 des deux secteurs – (1)
Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 6ème R1 face au 1er de R2– (1)
Si le Vainqueur du barrage est le meilleur 7ème R1 face au 1er de R2– (1)

L'équipe classée plus mauvaise 7ème des 2 poules est rétrogradée en R2 – (1)
Les équipes classées 8 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (6)

12 équipes

Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R1 – (8)
Meilleure équipe classée 6ème R1 des deux secteurs – (1)
Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 6ème R1 face au 1er de R2– (1)
Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 7ème R1 – (1)

Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)

12 équipes

Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R1 – (8)
Meilleure équipe classée 6ème R1 des deux secteurs – (1)
Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au plus mauvais 6ème R1 – (1)
Si le Vainqueur du barrage est le meilleur 7ème R1 face au 1er de R2 – (1)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème R1 est rétrogradée en R2 – (1)
L'équipe classée plus mauvaise 7ème R1 est rétrogradée en R2 – (1)
Les équipes classées 8 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (6)

12 équipes

Equipe rétrogradée de D2 Féminin – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R1 – (8)
Meilleure équipe classée 6ème R1 des deux secteurs – (1)
Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au plus mauvais 6ème R1 – (1)
Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 7ème R1 – (1)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème R1 est rétrogradée en R2 – (1)
Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en R2 – (8)

La présente annexe détermine uniquement le système d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2019/2020 pour le championnat R2.
La règlementation des compétitions féminines est reprise au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

CHAMPIONNATS R2

2019 2020	2 poules de 10 équipes
2020 2021	2 poules de 12 équipes
si aucune descente de D2 et aucune montée en D2	Si les vainqueurs des barrages sont les 6èmes de R1 24 équipes Equipes classées 7 à 10 R1 – (8) Equipes classées de 1 à 5 R2 – (10) Accessions 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 6 à 10 sont rétrogradées en District – (14)
	Si les vainqueurs des barrages sont le 6ème R1 sur un secteur et le 1er R2 sur l'autre secteur 24 équipes Equipe vaincue classée 6ème R1 – (1) Equipes classées 7 à 10 R1 – (8) Equipe 1ère vaincue du match de barrage – (1) Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8) Accessions 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 6 à 10 sont rétrogradées en District – (14)
	Si les vainqueurs des barrages sont les 1ers de R2 24 équipes Equipes classées 6 à 10 R1 – (10) Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8) Accessions 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 6 à 10 sont rétrogradées en District – (14)

si aucune descente de D2 et 1 montée en D2

Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2 du même secteur et si le Vainqueur de l'autre barrage est le 7ème R1 où le champion accède face au 1er de R2 du même secteur

24 équipes
Equipe classée 7ème R1 du secteur où le champion n'accède pas – (1)
Equipes classées de 8 à 10 des deux poules de R1 – (6)
Equipes classées de 1 à 5 R2 – (10)
Meilleure équipe classée 6ème R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)

Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas et si le Vainqueur de l'autre barrage est le 7ème R1 où le champion accède face au 1er de R2

24 équipes
Equipes classées 6 et 7 R1 du secteur où le champion n'accède pas – (2)
Equipes classées de 8 à 10 des deux poules de R1 – (6)
Equipes vaincue du match de barrage 1er R2 – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8)
Meilleure équipe classée 6ème R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)

Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2 et si le Vainqueur de l'autre barrage est le 1er R2 face au 7ème R1 où le champion accède

24 équipes
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipes vaincue du match de barrage 1er R2 – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8)
Meilleure équipe classée 6ème R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)

si aucune descente de D2 et 1 montée en D2	Si le Vainqueur du barrage est le 1er R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas et si le Vainqueur de l'autre barrage est le 1er R2 face au 7ème R1 où le champion accède 24 équipes Equipe vaincue du barrage 6ème R1 – (1) Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8) Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8) Meilleure équipe classée 6ème R2 – (1) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) L'équipe classée plus mauvaise 6ème rétrogradée en District – (1) Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)
si aucune descente de D2 et 2 montées en D2	Si les Vainqueurs des barrages sont les 7ème de R1 24 équipes Equipes classées de 8 à 10 des deux poules de R1 – (6) Equipes classées de 1 à 6 R2 – (12) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)
	Si les Vainqueurs des barrages sont le 7ème R1 d'un secteur et le 1er de R2 d'un autre secteur 24 équipes Equipe vaincue classée 7ème R1 – (1) Equipes classées de 8 à 10 des deux poules de R1 – (6) Equipe vaincue classée 1ère R2 – (1) Equipes classées de 2 à 6 R2 – (10) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)
	Si les Vainqueurs des barrages sont les 1ers de R2 24 équipes Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8) Equipes classées de 2 à 6 R2 – (10) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 7 à 10 R2 rétrogradées en District – (8)

si 1 descente de D2 et aucune montée en D2

Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 5ème R1 face au 1er de R2 et si le Vainqueur du barrage est le meilleur 6ème R1 face au 1er de R2

24 équipes
Equipe classée plus mauvaise 6ème de R1 – (1)
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipes classées de 1 à 4 R2 – (8)
Equipe classée meilleure 5ème de R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe plus mauvaise 5ème est rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

Si le Vainqueur du barrage est le 1er R2 face au plus mauvais 5ème R1 et si le Vainqueur du barrage est le meilleur 6ème R1 face au 1er de R2– (1)

24 équipes
Equipes classées plus mauvaise 5ème et plus mauvaise 6ème de R1 – (2)
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipe 1ère R2 vaincue au barrage – (1)
Equipes classées de 2 à 4 R2 – (6)
Equipe classée meilleure 5ème de R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe plus mauvaise 5ème est rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 5ème R1 face au 1er de R2 et si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 6ème de R1 – (1)

24 équipes
Equipes classées de 6 à 10 des deux poules de R1 – (10)
Equipe 1ère R2 vaincue au barrage – (1)
Equipes classées de 2 à 4 R2 – (6)
Equipe classée meilleure 5ème de R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe plus mauvaise 5ème est rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

si 1 descente de D2 et aucune montée en D2

Si le Vainqueur du barrage est le au 1er de R2 face au plus mauvais 5ème de R1 et si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 6ème de R1 – (1)

24 équipes
Equipe classée plus mauvais 5ème de R1 – (1)
Equipes classées de 6 à 10 des deux poules de R1 – (10)
Equipes classées de 2 à 4 R2 – (6)
Equipe classée meilleure 5ème de R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe plus mauvaise 5ème est rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

si 1 descente de D2 et 1 montée en D2

Si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion accède face au 1er de R2 et si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2

24 équipes
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipes classées de 1 à 5 R2 – (10)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème de R1 où le champion accède et si le Vainqueur du barrage est le 6ème R1 où le champion n'accède pas face au 1er de R2

24 équipes
Equipe classée 6ème R1 où le champion accède – (1)
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipe 1ère R2 vaincue au barrage – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

Si le Vainqueur du barrage est le 6ème de R1 où le champion accède face au 1er R2 et si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas

24 équipes
Equipe classée 6ème R1 où le champion n'accède pas – (1)
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipe 1ère R2 vaincue au barrage – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)

si 1 descente de D2 et 1 montée en D2	Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion accède et si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au 6ème R1 où le champion n'accède pas 24 équipes Equipes classées de 6 à 10 des deux poules de R1 – (10) Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) Les équipes classées 6 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (10)
si 1 descente de D2 et 2 montées en D2	Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 6ème R1 face au 1er de R2 et si le Vainqueur du barrage est le meilleur 7ème R1 face au 1er de R2 24 équipes Equipe classée plus mauvaise 7ème de R1 – (1) Equipes classées de 8 à 10 des deux poules de R1 – (6) Equipes classées de 1 à 5 R2 – (10) Equipe classée meilleure 6ème R2 – (1) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) L'équipe classée plus mauvaise 6ème de R2 est rétrogradée en District – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (8)
	Si le Vainqueur du barrage est le plus mauvais 6ème R1 face au 1er de R2 et si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 7ème R1 24 équipes Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8) Equipe 1ère R2 vaincue au barrage – (1) Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8) Equipe classée meilleure 6ème R2 – (1) Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6) L'équipe classée plus mauvaise 6ème de R2 est rétrogradée en District – (1) Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (8)

si 1 descente de D2 et 2 montées en D2

Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au plus mauvais 6ème R1 et si le Vainqueur du barrage est le meilleur 7ème R1 face au 1er de R2

24 équipes
Equipe classée plus mauvaise 6ème et plus mauvaise 7ème de R1 – (2)
Equipes classées de 8 à 10 des deux poules de R1 – (6)
Equipe 1ère R2 vaincue du barrage – (1)
Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8)
Equipe classée meilleure 6ème R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème de R2 est rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (8)

Si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au plus mauvais 6ème R1 et si le Vainqueur du barrage est le 1er de R2 face au meilleur 7ème R1

24 équipes
Equipe classée plus mauvaise 6ème R1 – (1)
Equipes classées de 7 à 10 des deux poules de R1 – (8)
Equipes classées de 2 à 5 R2 – (8)
Equipe classée meilleure 6ème R2 – (1)
Accession 6 équipes venant des Interdistricts – (6)

L'équipe classée plus mauvaise 6ème de R2 est rétrogradée en District – (1)
Les équipes classées 7 à 10 des 2 poules sont rétrogradées en District – (8)

Accessions des Interdistricts

3 pour le secteur NORD (16/17 – 19/23/87 – 79/86)
3 pour le secteur SUD (33-24)

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU STATUT DES JEUNES - SITUATION INTERMEDIAIRE - COMITE DU 06 JANVIER 2020

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - REGIONAL 2

EQUIPE	LOGO	SENIORS	U19 A U17	U16 A U14	U13	U11	U6 A U9	R.T.J.	DECISION
LA ROCHELLE VILLENEUVE F.C.		2	0	0	1	1	13	WOZNIAK Laurent - BEF	INFRACTION - 2ème année
A.S. PORTUGAIS NIORT		2	1	0	0	0	0		INFRACTION - 2ème année
U.S. ST SAUVEUR (G.J. CŒUR DE BOCAGE)		3	2	2	2	3	11	GARNIER Patrick - Dirigeant	INFRACTION - 1ère année
C.A. ST SAVIN ST GERMAIN		3	1	2	2	2	12	COTTET Dominique - Dirigeant	INFRACTION - 1ère année
A.M. FRANCO PORTUGAIS LIMOGES		3	0	1	0	0	3	ATTRAIT Florian - Formation BEF	INFRACTION - 2ème année
J.S. SIREUIL		3	ENTENTE	0	ENTENTE	0	15	DOUMBIA Mohamed - BEF	INFRACTION - 1ère année
STADE YGOSSAIS (G.J. PAYS DES SOURCES)		3	0	0	1	1	13	LUCAS Charlie - BMF	INFRACTION - 1ère année

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - REGIONAL 3

EQUIPE	LOGO	SENIORS	U19 A U17	U16 A U14	U13	U11	U6 A U9	R.T.J.	DECISION
ANTRAN S.L. (G.J. AVENIR 86)		3	2	2	2	2	2	BIGOTEAU Mickael - AS	INFRACTION - 1ère année
E.S. AUBINRORTHAIS (G.J. BOCAFOOT 79)		3	1	3	3	4	12		INFRACTION - 1ère année
ESPE. TERVES		3	0	0	0	0	11		INFRACTION - 2ème année
A.S. CABARIOTAISE		2	0	0	0	1	7		INFRACTION - 2ème année
MATHA AVENIR		3	1	1	2	2	20	ANDRADE Nuno - CFF1	INFRACTION - 1ère année
STADE VOUILLE 79		3	0	0	0	2	27		INFRACTION - 1ère année
E.F. AUBUSSONNAIS (G.J POLE SUD CREUSE)		2	2	1	2	1	7	MALTERRE Romain - BMF	INFRACTION - 1ère année
A.S. CHAMBERET (G.J. ENTENTE DES VERGERS)		2	1	1	3	ENTENTE	4	CHASTANG Damien - CFF3	INFRACTION - 1ère année
A.S. LIMOGES ROUSSILLON		2	0	0	1	1	21	CONDE Moussa - CFF3	INFRACTION - 2ème année
E.S. LIMOGES BEAUBREUIL		1	3	1	3	2	17		INFRACTION - 1ère année
A.S. NIEUL 87		1	0	0	0	0	12	DUPUY Emmanuel - BEF	INFRACTION - 1ère année
F.C. CENDRIEUX LA DOUZE		2	0	ENTENTE	ENTENTE	ENTENTE	5		INFRACTION - 1ère année
A.S. ROUFFIGNAC PLAZAC		3	0	0	0	1	13		INFRACTION - 1ère année
A.S. ANTONNE LE CHANGE		2	0	0	0	1	33	MORTAIN Yoann - BMF	INFRACTION - 1ère année
A.S. BEYNAT		3	0	0	ENTENTE	1	14	GRANDCHAMP Simon - Dirigeant	INFRACTION - 2ème année
LIMOGES ALOUETTE F.C.		2	1	1	2	2	7	BOURRET Jeremy - BEF	INFRACTION - 1ère année
COTEAUX BOURGEAIS		2	1	ENTENTE	2	2	40	HAMMOUCHE Romuald - CFF1	INFRACTION - 1ère année
MERPINS A.S.		2	0	0	1	1	11	BARRE Valentin - CFF2	INFRACTION - 2ème année
PAYS MAREUIL F.C. (ECOLE FOOT BELLE ET DRONNE)		2	1	1	2	2	2	AIMONT Vincent - CFF3	INFRACTION - 1ère année
MORCENX ARANGOSSE (G.J. PAYS DES SOURCES)		2	ENTENTE	0	1	1	22	DESQUEYROUX Pierre - BE 1	INFRACTION - 1ère année
PESSAC ALOUETTE F.C.		3	0	0	2	2	30	SIMONDI Bernard - BEPF	INFRACTION - 1ère année
PONTOISE A.S.		3	0	0	2	1	33	GAUDFROY Fabien - BEF	INFRACTION - 1ère année
CADAUJAC S.C.		2	0	0	2	1	30	ROUX Sebastien - I2	INFRACTION - 1ère année
MEDOC OCEAN F.C.		3	0	0	2	4	28	RIVERA Jerome - BEF	INFRACTION - 1ère année
JURANCONNAISE U.		2	2	1	2	1	7	JEANTINES Jean Michel - AS	INFRACTION - 1ère année

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - FEMININES R1

EQUIPE	LOGO	EQUIPE U12/U19 F	U6 F A U11 F	DECISION
BUSSAC FORET CS		1	0	INFRACTION - 1ère année
A.S. CHAMBERTOISE		2	6	INFRACTION - 1ère année
ST PORCHAIRE CORME ROYAL		0	3	INFRACTION - 2ème année
LIMOGES FC		3	7	INFRACTION - 1ère année
BASSENS C.M.O.		3	6	INFRACTION - 1ère année
E.S. EYSINAISE		2	8	INFRACTION - 1ère année

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - FEMININES R2

EQUIPE	LOGO	U12/U19 F (recommandé)	E.F.F.	DECISION
E.S. NOUAILLE		0	NON	INFRACTION - 1ère année
E.S. CANEJAN		0	NON	INFRACTION - 2ème année
E.S. MONTOISE		0	NON	INFRACTION - 1ère année